

Département du JURA  
Commune de VULVOZ  
La cour  
39360 VULVOZ  
commune-de-vulvoz@orange.fr  
[daniel.jacquenod@freesbee.fr](mailto:daniel.jacquenod@freesbee.fr)  
Tél : 06 86 10 14 48

**Mr le Président du Conseil Général  
Conseil Général  
17 Rue Rouget De Lisle BP 652  
39039 LONS LE SAUNIER CEDEX**

Montmorot le 20 janvier 2015

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour les précisions que vous avez émises lors de la cérémonie des vœux ce mercredi 14 janvier 2015 à propos d'un éventuel déclassement de certaines routes Jurassiennes.

Vous souhaitez à priori que l'on émette un avis sur l'avenir du patrimoine routier du département.

Vous expliquez l'objectif de votre démarche << Tout d'abord, retrouver une cohérence dans le réseau ..... pour certaines dessertes qui sont devenues surabondantes, inadaptées voire totalement inutiles. >>

Après le non déneigement de ce tronçon VULVOZ vers CHOUX pour lequel nous n'avons jamais eu de précisions sur les causes exactes de votre décision, c'est maintenant ce même tronçon qui vous pose problème, vous paraît même inutile.

Vous proposez deux choix :

- Déclassement dans le domaine privé et la fermeture à la circulation, à l'exception des riverains.....
- Transfert dans la voirie communale car la route dessert de l'habitat et doit demeurer dans un domaine public.....

Les deux choix offerts reviennent à conclure votre total désengagement de tout investissement pour ce tronçon CHOUX à VULVOZ. A priori bien d'autres communes sont dans le même cas.

Vous dites aussi que les contraintes budgétaires nécessitent une optimisation des moyens financiers.

**Au regard d'autres énormes investissements constatés sur les différentes routes Jurassiennes, je ne comprends pas votre projet d'économie qui laisse croire que cette portion de route coûte pour son entretien. Je vous sollicite de motiver votre décision par des chiffres précis qui démontrent combien ce tronçon est trop coûteux pour mériter d'être entretenu.**

Il n'est pas question comme vous le suggérez de choisir un transfert dans la voirie communale alors que nous n'avons déjà pas les moyens d'entretenir le peu de chemins communaux de notre petite commune.

Vous proposez aux habitants de VULVOZ ou de LARRIVOIRE qui veulent se rendre vers La Pesse de descendre au croisement juste au dessus de MOLINGES puis remonter vers VIRY et rejoindre DESERTIN. Soit une demi-heure au lieu de 10 mn.

De même, les habitants de CHOUX devront se diriger vers VIRY pour descendre travailler vers MOLINGES, VAUX LES SAINT CLAUDE, CHASSAL. Soit 15 / 20 mn supplémentaires. Il ne faut pas oublier un problème médical qui nécessite souvent un transfert rapide vers l'hôpital de Saint Claude.

Des conséquences identiques à votre décision de non déneigement de ce tronçon.

Vos suggestions nécessitent d'organiser une réunion avec les communes voisines concernées pour qu'elles expriment leur avis sur le sujet. Vous exposerez à cette occasion des statistiques, des chiffres qui peuvent motiver un déclassement ou le transfert dans la voirie communale de cette portion de route D63 de VULVOZ à CHOUX.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.



Daniel Jacquenod Maire de VULVOZ

Question : Est-ce possible de consulter le détail des différents coûts du réseau routier Jurassien sur les cinq dernières années.